

## Compte rendu de la séance du vendredi 26 février 2016

Présents: Michelle PEPE, Lilian FLATTOT, Paul CHAMBERS, Laetitia URBANIAK, Jean-Claude SCHIETSE

Excusés: Dominique NOUVEAU

Absents: Gaëlle PROVENSAL-RAOUX

Secrétaire(s) de la séance: Lilian FLATTOT

### Ordre du jour:

Approbation des comptes rendus des séances du 04/12/2015 et 12/02/2016

Délibération : signature d'une convention avec l'Agence Technique Départementale.

Délibération : adhésion au régime d'assurance chômage.

Délibération : choix des entreprises pour les travaux d'accessibilité cour Mairie

Délibération : habilitation de Madame Le Maire à ester en justice pour le compte de la mairie

Délibération : signature d'une convention avec Objectif EcoEnergie

Questions et informations diverses

Madame le Maire fait lecture des Comptes rendus des conseils du 04/12/2015 et du 12/02/2016. Ils sont approuvés à l'unanimité.

### Délibérations du conseil:

#### CONVENTION D'ADHESION AU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT PROPOSE PAR L'ATD RELATIF A L'EFFICACITE ENERGIE ( DE 2016 002)

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide d'autoriser le Maire à signer la présente convention

#### ADHESION AU REGIME D'ASSURANCE CHOMAGE ( DE 2016 003)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE de formaliser l'adhésion au régime d'assurance chômage pour les personnels non titulaires,

#### CONSULTATION DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA COUR DE LA MAIRIE ( DE 2016 004)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE de choisir l'entreprise EIFFAGE pour effectuer les travaux de mise en accessibilité de la cour de la Mairie.

#### HABILITATION DE MADAME LE MAIRE A ESTER EN JUSTICE POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE.

Délibération annulée.

#### SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC OBJECTIF ECOENERGIE ( DE 2016 005)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal AUTORISE Madame le Maire à signer la convention de partenariat entre la commune de Bissy sous Uxelles et Objectif EcoEnergie,

### Questions et informations diverses:

- Madame le Maire demande l'avis du Conseil sur la proposition du Préfet relative à la dissolution du SIVOS COLLEGE. A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal sont contre la dissolution du SIVOS COLLEGE.
- Madame le Maire informe de la mise en place d'un plan de dépose des cabines téléphoniques.
- Les comptes rendus suivants sont disponibles en mairie :
  - compte rendu du 1er Conseil d'Ecole du 12/11/2015 (école de Cortevaix)
  - compte rendu des Conseils Communautaires du 14/12/2015 au 18/01/2016
  - compte rendu du Conseil Syndical SIVOS RPI JEAN TARDIEU du 15/01/2016
  - rapport d'activité CCGMSV 2014

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H40.

Le Maire, Michelle PEPE

